

Monsieur le Directeur  
GROUPE EM2C  
14 chemin de la Plaine  
69390 VOURLES

## CEN RHÔNE-ALPES

---

La maison forte  
2 rue des Vallières  
69390 VOURLES  
Tél. 04 72 31 84 50  
Fax 04 72 31 84 59  
[www.cen-rhonealpes.fr](http://www.cen-rhonealpes.fr)  
SIRET 398 534 222 00037

**Objet :** Mesures compensatoires Zone des Platières

**Le :** 03 décembre 2019

**Nos réf. :** AD/FDB/19-1132

## ANTENNE AIN

---

Château Messimy  
01800 CHARNOZ-SUR-AIN

## ANTENNE ARDÈCHE-DRÔME

---

8 allée du Château  
07200 VOGÜE

## VOTRE INTERLOCUTEUR

---

**Francis De Brou**  
Tél. 04 72 31 84 53  
[francis.debrou@espaces-naturels.fr](mailto:francis.debrou@espaces-naturels.fr)

Monsieur le Directeur,

Le groupe EM2C porte une opération d'aménagement de 11 hectares environ dans le cadre du projet d'extension de la zone d'activités économiques des platières, située sur le territoire de la COPAMO. Cet aménagement impactera des milieux naturels et particulièrement l'avifaune nicheuse au sol. Ainsi, en compensation, vous envisagez le dépôt d'une demande de dérogation au titre des espèces protégées.

Vous sollicitez le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes afin de l'associer à la mise en œuvre des mesures compensatoires inhérentes à ce projet.

Dans cette perspective, le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes apportera un appui au groupe EM2C dans le cadre de la mise en œuvre d'obligations réelles environnementales (ORE) et du suivi de la mesure compensatoire.

Pour l'ensemble de cette démarche, les modalités d'intervention du Conservatoire seront définies précisément dans le cadre d'une convention de partenariat entre nos deux structures qui devra être validée par notre conseil d'administration.

Je vous d'agrèer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur du Conservatoire,  
Alain DINDELEUX

